

MISE EN LIGNE LE 16 AVR. 2026



**Neuville
en Ferrain**

**Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille**

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du mercredi 8 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 avril 2026

Secrétaire de séance : Madame Camille JOUMIER

L'An deux mil vingt-six, le huit avril à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (29) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Arnaud DELCOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Anne VÉRISSIMO, Monsieur Marco BALDUYCK, Madame Aurélie LAPERE, Madame Lilliane DENYS, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Yann BOURGEOIS, Monsieur Benjamin HAEUW, Monsieur Gautier MIGNOT, Madame Caroline HAEUW, Monsieur Florent DECOTTIGNIES, Madame Camille JOUMIER.

Excusé(s) ou Absent(s) : (4) Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Céline AUBERT (pouvoir donné à M. Jimmy COUPE), Monsieur Julien DEWAELE (pouvoir donné à M. Thierry VANELSLANDE), Monsieur Rémy NEIRINCKX (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE).

**2026/023 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION
SYNDICALE LIBRE DU PARC D'ACTIVITES DE NEUVILLE-EN-FERRAIN**

Rapport de Mme le Maire

Vu en commission générale le 30 mars 2026

- Considérant le parc d'activités de Neuville-en-Ferrain (PANEF), créé en avril 1970, zone d'activités à vocation essentiellement industrielle et constituée de près de 100 entreprises.

- Considérant l'attachement de la commune de Neuville-en-Ferrain au monde économique, et son souhait de renforcer les liens avec les entreprises et leurs dirigeants.

- Vu la délibération n°5 du conseil municipal du 13 décembre 2007 ayant conduit la commune de Neuville-en-Ferrain à devenir propriétaire de l'immeuble sis 24 rue du Vertuquet au sein du Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain.

- Considérant l'existence d'une Association syndicale libre (ASL), constituée entre tous les propriétaires de lots du PANEF et ayant notamment pour objet l'entretien des biens communs

aux propriétaires et le contrôle de l'application du cahier des charges du parc d'activités, désormais acteur incontournable de la vie économique de la commune.

- Vu les statuts de l'ASL dans leur version mise à jour le 7 juin 2012, et notamment son article 1^{er} prévoyant que « *seront de plein droit et obligatoirement membres de la présente Association Syndicale et devront de ce fait se conformer aux obligations résultant du cahier des charges et des présentes : Tous titulaires de droits de propriété, par le seul fait de leur acquisition pour quelque cause et à quelque titre que ce soit...* ».

Il vous est proposé d'acter la désignation de :

- Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, adjoint chargé des affaires économiques, juridiques et des assurances, comme représentant de la ville au sein des instances de l'association syndicale du Parc d'activités de Neuville-en-Ferrain.


➤ **Ouï l'exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET


Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-Présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille